



SORTIE DES OFFICIERS DE L'EONG : TOUT VA POUR LE MIEUX DANS LE MEILLEUR DES MONDES...

Les officiers de gendarmerie sont à présent reconnus au niveau I du Répertoire National des Compétences Professionnelles.

Et maintenant, que fait-on? les gendarmes peuvent se gausser, les officiers de police n'ont même plus droit à un niveau licence, la certification responsable d'unité n'ayant pas été renouvelée!

Et comme il faut deux ans pour développer un titre professionnel valable au niveau européen, nous sommes aux fraises pour les prochaines années.

Alors, ne nous trompons pas de combat ! Bravo à la gendarmerie nationale. Il existe, au sein du ministère de l'intérieur, au moins une institution qui comprend la portée et l'importance d'un titre certifié dans le parcours de carrière de ses cadres.

